## Appel à projets : Economies d'eau dans les collectivités et établissements publics locaux du Vaucluse

Le Conseil départemental, par délibération n°2024-077 du 29 mars 2024, a validé le lancement de l'appel à projets « Actions d'économies d'eau dans les collectivités et les établissements publics locaux du Vaucluse ».

L'objectif de cet appel à projets est de favoriser auprès des structures publiques du territoire du Vaucluse le déploiement d'une stratégie globale de gestion économe des ressources en eau, par la déclinaison et la mise en œuvre d'actions et de plans d'actions pour répondre aux défis de demain, dans un contexte de changement climatique.

L'objectif visé est une réduction de 20% des consommations minimum. Chaque structure ne pourra déposer qu'un seul projet et tous les projets devront être achevés au plus tard 3 ans après la signature de la convention financière qui sera établie entre le Département et le Bénéficiaire.

## Sont éligibles au présent appel à projets des démarches visant à :

- > Maîtriser les consommations en eau ;
- > Mieux connaître les consommations en eau ;
- > Réduire les consommations en eau.

## Le calendrier de l'appel à projets est le suivant :

- > Ouverture de l'appel à projets : 1er avril 2024
- > Chaque année un dépôt de candidature sera possible, dont les dates limites sont les suivantes :
  - Pour l'année 2024 le dossier complet est à déposer avant le 30 juin 2024,
  - Pour l'année 2025 le dossier complet est à déposer avant le 27 février 2025,
  - Pour l'année 2026 le dossier complet est à déposer avant le 27 février 2026,
  - Pour l'année 2027 le dossier complet est à déposer avant le 26 février 2027.

## Les projets sont à transmettre avant les dates précitées par voie postale à :

Département de Vaucluse Rue Viala – CS 60516 84 909 AVIGNON CEDEX 9

Pour plus d'informations, veuillez trouver le règlement de l'appel à projet complet ici .



Rue Viala - CS 60516 84909 Avignon Cedex 09